

## Protection Juridique des Majeurs & Transition numérique

6 octobre 2024 – Espace Diderot Paris 12

### Tutelle Au Quotidien

- Quels défis pour les droits fondamentaux des pp à l'heure de la transition numérique
- Modalités opérationnelles
- Regards croisés sur la transition numérique
  
- Ateliers autour de deux questions  
Quels sont pour vous les principaux bénéfices et risques liés à la transition numérique ?  
Comment la transition numérique peut-elle renforcer la participation des pp ?

### Différents constats

Appels à destination de la CAF / RETRAITE / CPAM ....

40% des appels n'aboutissent pas

60% apportent des réponses erronées

Certains tuteurs familiaux abandonnent face au numérique = trop lourd

Barrage : MJPM n'a pas accès à Aidants Connect, difficulté à récupérer codes....

Compte Nickel, jeux en ligne....

Comment déployer l'autonomie, le droit à l'accompagnement numérique = Pas le rôle du MJPM

Faire appel à

- Conseiller numérique
- Certaines antennes Udaf ont créé un service d'accompagnement au numérique = un service distinct du MJPM
- Village digital
- Peu de ressources finalement

Accès au numérique un droit personnel ? quel contrôle, quelle limite ? Contrôle parental ?

Que penser de l'installation d'une vidéo surveillance sous couvert de bienveillance

Nous sommes tous des handicapés du numérique en mouvement permanent

Comment la MDP pourra-t-elle résister à la transition numérique

Faire participer la PP => devoir d'information = nécessite du temps, de la relation

Inégalités quant à l'accès

Certains ne veulent pas, d'autres ne peuvent pas - comment savoir

Droit de refuser la transition numérique

### Avantages =

Donne un accès plus facile aux comptes

Standardisation des supports

Eloignement des usagers (province notamment, zone géographique)

Personne handicapée ; langue étrangère

### Inconvénient =

Risque de déshumanisation,

Des plateformes en boucle sans réponse adaptée

### Perspectives et Interrogations

Oui la navigation est un acte personnel même strictement personnel

La limite pour le MJPM, la famille est compliquée à fixer voire impossible

A partir de quand doit on regarder

En effet quid du risque de maltraitance, d'abus via internet ?

Quelles sont les moyens de mesurer l'autonomie

Distinguer la capacité numérique des démarches patrimoniales

Il y a des actions à mener avec les administrations, les bailleurs...

Questions de la sécurisation des données / des antivirus...